

Compte rendu du Conseil d'Administration du 1er septembre 2022

Présents : Joël Guyot de Caila – Marcel Messinéo – François Monnier – Nicole Trouillet
Michel Boffet – Bernard Bonnet – Michel Vinauger – Daniel Portrait

Absents excusés :. Corinne Renaux – Thérèse Clément– Yves Chatagnier – Patrick Chavany

Le bureau a tout d'abord validé un certain nombre de décisions proposées par le Président et les Vices-Présidents

- Fixer le montant de la cotisation annuelle à 15.00€ (inchangée)
- Fixer le prix de la participation aux répétitions à 5.00€ (au lieu de 6.50€) mais de manière forfaitaire en fonction du nombre de répétitions dans le trimestre et non plus en fonction de la présence effective. (Moins compliqué à mettre en œuvre)
- Prévoir une répétition supplémentaire le dimanche 18 septembre de 10h à 12h à Semur en Brionnais suivi d'un déjeuner à l'Auberge pour ceux qui le souhaitent (25.00€ tout compris)
Le concert aura lieu à l'église à 17h. Il sera demandé d'apporter les deux chemises – Noire avec nœud papillon et blanche à manche courte col ouvert -

Organisation du séjour de nos parrains « les Compagnons de la Tourlandry : qui seront présents du 22 au 25 septembre et logeront au Château des Hauts à St Bonnet de Joux

Ils arriveront le jeudi 22 dans l'après-midi et s'y installeront, nous serons quelques-uns pour les accueillir. Le traiteur pour ce premier dîner reste à trouver.

Le vendredi 23, journée détente.

Le matin visite du château de Digoine (tarif 10€) et déjeuner au restaurant de Digoine (Tarif : environ 20€) L'après-midi visite et dégustation (gratuit) à la cave de Buxy puis retour à St Bonnet pour un dîner (traiteur et tarif non déterminé). Cette journée est ouverte à tous, choristes et conjoints et à la charge de chacun. Il y aura lieu de s'inscrire au préalable.

Le samedi 24,

- le matin nous avons deux options, soit une visite de la forge à St Bonnet et dans ce cas retour au Château des Hauts pour un déjeuner rapide soit la visite du musée de l'Aviation au camp de Saint Yan et déjeuner à la salle communale de Poisson. (Environ 15€)

- L'après midi installation au théâtre à Paray et filage à 18h pour le CDH. Un plateau repas pourra être pris avant le concert prévu à 20h30, mais nous n'avons pas encore de lieu disponible pour nous installer. A affiner dans les jours à venir. Sinon casse-croute tiré du Sac. Tenue Noir +nœud.

Le dimanche 24, grasse matinée pour tous mais possibilité aussi de faire un saut à la butte de Suin... Déjeuner au Château puis direction Paray le Monial avec tour de ville et installation au théâtre vers 15h30. **Présence de tous indispensable à 16h pour début concert 16h30.** Tenue Noir +nœud.

Après concert nous nous retrouvons tous à la salle communale de Poisson pour un repas offert par l'Association. Les conjoints régleront leurs repas.

Les Compagnons repartiront lundi 26 dans la matinée après le petit déjeuner.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le jeudi 20 octobre 2022 à 15h à la salle communale de Poisson.

Le Président